Paroisse Saint Léger

1, rue Mercière - Boissy Saint Léger Tél: 01.45.69.16.33 / Fax : 01.45.69.46.55

E-mail : __par.boissy@wanadoo.fr

www.paroisse-saint-leger-boissy.fr







Le Tibériade

N° 39 DECEMBRE 2019

« «L'Esprit Saint réalise des renaissances continuelles. Il ravive l'amour des débuts. L'Esprit rappelle à l'Église que, malgré ses siècles d'histoire, elle a toujours vingt ans» »

Pape François

EDITO

Frères et sœurs,

En ce temps de l'Avent il m'est venu l'idée de vous donner ce passage d'évangile que je médite depuis plusieurs mois déjà. Pour votre profit à vous aussi.

« Il [Jésus] se mit à dire au peuple la parabole que voici : « Un homme planta une vigne, loua celle-ci à des vignerons et partit en voyage pour un temps assez long.

Le moment venu, il envoya un serviteur auprès des vignerons afin que ceux-ci lui remettent ce qui lui revenait du fruit de la vigne. Mais les vignerons, après l'avoir frappé, renvoyèrent le serviteur les mains vides.

Le maître persista et envoya un autre serviteur ; celui-là aussi, après l'avoir frappé et humilié, ils le renvoyèrent les mains vides.

Le maître persista encore et il envoya un troisième serviteur ; mais après l'avoir blessé, ils le jetèrent dehors.

Le maître de la vigne dit alors : "Que vais-je faire ? Je vais envoyer mon fils bien-aimé : peut-être que lui, ils le respecteront!"

En le voyant, les vignerons se firent l'un à l'autre ce raisonnement : "Voici l'héritier. Tuons-le, pour que l'héritage soit à nous."

Et, après l'avoir jeté hors de la vigne, ils le tuèrent. Que leur fera donc le maître de la vigne ?

Il viendra, fera périr ces vignerons et donnera la vigne à d'autres. » Les auditeurs dirent à Jésus : « Pourvu que cela n'arrive pas ! » (Lc 20,9-16)

Bonne suite d'Avent

Père Daniel DEMONIERE

Marchons à la suite du CHRIST ... protégeons la Terre.

Autrefois, st François d'Assise chantait « Loué sois-tu mon Seigneur pour sœur notre mère la terre, qui nous soutient et nous gouverne, et produit divers fruits avec les fleurs colorées et l'herbe ». Le saint patron des écologistes, amoureux de la nature, chantait la beauté de notre chère Terre.

Aujourd'hui, qu'en est-il de notre Terre d'antan si belle ? Que devient-elle ? L'avons-nous protégée ?

Notre « mère » terre, flétrie, souffre, pleure Elle se meurt.

Si notre mère est triste c'est par notre fait, c'est de notre faute. Chacun de nous, enfants ou adultes, chrétiens ou non, volontairement ou non, nous contribuons à sa destruction.

Fort de ce constat, l'Eglise avec, à sa tête le pape François, nous invite, nous, chrétiens à travers son encyclique *Laudato si* à prendre soin de la « *maison commune* ».

Interpellés par cette invitation du pape, nous avons décidé d'axer la veillée de rentrée KT 2019 -2020 autour du thème **CREATION ET ECOLOGIE** afin d'attirer l'attention des enfants, et, par ricochet celle des parents présents, sur les torts que nous avons causé à ce précieux cadeau que nous a offert gracieusement notre Créateur.

A travers des activités, nous avons en image montré aux enfants l'état dans lequel se trouvait la Terre lorsque Dieu nous l'a offerte et dans quel état nous l'avions mise à ce jour afin qu'ils se rendent compte des effets de nos actions et prennent conscience de ce qu'il faut protéger la terre et pas la détruire.

Nous chrétiens, sommes, sel de la terre et lumière du monde, et de ce fait, nous avons pour mission intrinsèque de donner saveur au monde en assurant sa survie.

Pour ce faire nous devons chacun à notre humble niveau préserver notre environnement, en agissant nous-mêmes de manière écologique.

Agir de manière écologique, c'est agir en respectant la faune et flore, c'est éviter le gaspillage, c'est recycler, c'est faire le tri, utiliser de manière efficiente l'énergie et l'eau ...

De cette façon nous inciterons, (sans pancartes, marches, meeting, et/ou affiches) notre entourage à copier nos actions, à veiller sur notre Terre, voire à l'embellir.

Aucune action envers notre mère la Terre n'est minime.

Chaque action positive, que nous posons envers elle, compte pour nous, et aussi pour les générations à venir. Ramasser un mouchoir, participer au reboisement d'une forêt, opter pour un véhicule 100% électrique, chacun de ses actes a un intérêt, a de la valeur.

Alors, que chacun de nous mette la « main à la pâte » du moins à la « terre » ③ et ensemble nous ferons des exploits.

Nora, catéchiste

DOSSIER

DROITS ET DEVOIRS

LES DROITS:

Le Droit dont l'origine latine est «directum», n'est autre que ce qui est conforme à une règle, à la Loi, laquelle constitue le fondement des droits de 1'homme en société. Le DROIT ne peut donc exister que s'il y a LOI.

Sous l'Ancien Régime, la Loi était théocratique car le Roi régnait par « la grâce De DIEU ». C'est dire qu'il tenait son pouvoir directement de DIEU et, tout texte était une émanation de lui.

Cette conception, du fait de l'affaiblissement des croyances religieuses, fut remise en question. Cependant la Nation restait subordonnée au Roi.

Pour les philosophes qui étaient plus des théoriciens, tels Jean-Jacques ROUSSEAU, SIEYES notamment :« La Loi est l'expression de la volonté générale » et la constitution est la Loi par excellence. La Constitution devait fixer, outre les pouvoirs de l'État estimés au nombre de trois par MONTESQUIEU (législatif, exécutif, judiciaire), les DROITS ET DEVOIRS DES CITOYENS.

C'est ainsi que la DECLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN est née en 1789, lors de la Révolution. Cette déclaration a donné sa particularité à la PREMIER CONSTITUTION FRANCAISE.

C'est par rapport à cette déclaration que toutes les constitutions françaises ultérieures se réfèreront. (La constitution du 4 octobre 1958 proclame d'ailleurs en préambule son attachement aux droits de l'homme de 1789)

Ladite Constitution reste le pivot essentiel de notre société. Sans conteste, de la Loi Théocratique nous sommes passés aujourd'hui, à la Loi exécutée « comme Loi de l'État ». (Ce qui est lisible en fin de publication de nos lois)

Nous vivons donc dans un pays de droits. Nous sommes régis dans tous les actes de la vie' courante, par le droit, donc par des lois, des textes réglementaires, assortis de sanctions indispensables à sa bonne application.

Si l'homme dispose de droits acquis, il ne peut en jouir que dans le respect de l'autre.

Pour nous, Chrétiens, cela constitue une règle de vie car « le respect de la personne humaine implique des droits qui découlent de sa dignité de créature. » (*)

Nous devons faire nôtre le principe selon lequel : « que chacun considère son prochain, sans aucune exception, comme un autre lui-même ». A tout le moins devons-nous tendre à cela.

Si l'homme dispose de droits généraux et individuels, il est manifeste que ceux-ci impliquent des devoirs.

LES DEVOIRS:

Le devoir est une obligation morale définie par le système social, mais pas seulement! Il émanerait de l'exigence sociale applicable à tous les humains.

Le devoir dépend naturellement de la volonté propre de chacun.

KANT (1724-1804) dans « la critique de la raison », considère que la tâche pratique de l'homme lui impose de croire en la Liberté, l'immortalité de l'âme et l'existence de Dieu.

Le fondement en serait l'obligation de l'action morale que chacun doit découvrir en lui.

Si le devoir est bien une obligation (morale et sociale), la morale religieuse qui nous invite (pour ne pas dire nous « impose ») d'aimer son prochain comme soi-même, en est une également. « Tu aimeras ton prochain comme toi-même » (Mc 12,29-31) est un commandement.

Aussi, la reconnaissance de son semblable est un devoir, pour nous chrétiens.

L'apôtre Saint PAUL le rappelle : « celui qui aime autrui a de ce fait accompli la Loi ».

Il est donc de notre devoir de se faire le prochain d'autrui, de l'aider, de l'aimer en ce qu'il est, de quelque manière que ce soit.

« Toutes les fois que vous l'avez fait à l'un de mes petits frères ... c'est à MOI MEME que vous l'avez fait. » (MT. 25,40)

Qu'il nous soit donné de réaliser notre FOI.

Jacqueline P

Des nouvelles de nos Sœurs des Sacrés Cœurs

A la demande du père Daniel, voici en quelques lignes ce que je partage avec vous, lecteur de la revue le Tibériade.

Je suis née dans le diocèse de Lyon, département du Rhône dans une belle campagne montagneuse, d'une famille de sept enfants. A l'école de mon village, j'ai apprécié les sœurs des Sacrés Cœurs où je suis rentrée à Boissy St léger en 1953.

Après la période de formation, mon apostolat principal a été au service des personnes âgées. Cependant, j'ai aussi vécu en communauté d'insertion à Nancy et à Charleroi, en Belgique...

Depuis le 16 octobre 2019, me voici au 4 rue de l'église, où je partage la vie de prière, la vie fraternelle et l'esprit missionnaire des Sœurs de la Communauté.

Actuellement, je m'adapte à une nouvelle réalité en église de St léger et de la ville de Boissy.

Sœur Marie Hélène Granjon

Je m'appelle Angela O'Toole et je suis membre de la Communauté des Sacrés-Cœurs qui vit tout près d'ici. Je suis née en Irlande du Nord. Je suis professeur de langues (espagnol, français et anglais) et j'ai enseigné dans une école secondaire pendant quelques années. J'ai vécu et travaillé en Colombie, à Londres, aux Philippines, en Indonésie et au Pérou parmi les plus pauvres, un travail qui m'a donné la vie et un grand amour pour ceux qui ne possédaient rien. Ils m'ont beaucoup appris sur la vie. Pour des raisons médicales, j'ai dû revenir en Irlande en 2011. Je suis arrivée à Boissy le 5 septembre de cette année et j'ai hâte de voir ce qui m'attend ici.

Sœur Angela O'Toole sscc

La PAROISSE VOUS INFORME

M.C.R Mouvement Chrétien des Retraités

Le MCR (autrefois appelé « Vie Montante ») est un mouvement chrétien ouvert à tous les retraités pour partager, en toute convivialité, expériences, point de vue, espérance, avec un regard chrétien et l'éclairage de l'Évangile.

Les équipes de Boissy et de Limeil préparent ensemble les rencontres mensuelles autour d'un sujet de société proposé pour l'année par l'équipe nationale.

Pour Boissy, les rencontres ont lieu un jeudi après midi, aux salles paroissiales.

D'autres rencontres sont proposées au niveau diocésain et au niveau national.

Cotisation annuelle: 15€

Abonnement au journal : Nouvel Essor : 11€

<u>Prochaines rencontres</u>: Jeudi 5 Décembre à 14h30 ; Jeudi 9 janvier 2020 ; Jeudi 6 Février ; Jeudi 5 mars ; jeudi 2 Avril ; Jeudi 7 mai ; Jeudi 4 Juin.

DÉPART

Jocelyne et Jean-Pierre MAULER ont présenté leur démission de toutes activités paroissiales, le 4 Novembre 2019.

RÉPÉTITION DE LA CHORALE

Tous les mercredis à Notre Dame de la Plaine à 20h30 Personne a contacter : Céline 06 37 10 12 81

Au Bon Tiber

Il était une fois un petit village où plus personne ne parlait à son voisin.

Une pauvre femme, venue d'un autre pays, arrive. Il fait froid. Elle a faim et elle n'a pas de lit pour dormir. Elle frappe à toutes les portes mais personne ne la laisse entrer. Alors, elle trouve une gamelle, met 3 cailloux au fond, la remplit d'eau à la fontaine, ramasse un peu de bois et commence à faire chauffer le tout. Un premier enfant passe et vient voir, la dame lui dit qu'elle fait une « soupe aux cailloux », mais qu'il manque un peu de sel. L'enfant court demander du sel et lui en rapporte. Puis il manque une carotte, un navet ... et, petit à petit, plein d'enfants viennent avec leurs parents amener différents ingrédients. Bientôt, tout le village est réuni, discutant et partageant la « soupe aux cailloux ».

Moi, je le trouve très joli ce conte de Noël où une pauvre dame émigrée rassemble autour d'elle plein de petits gestes d'amour, formant, au final, un beau moment de communion entre tous.

Quelle image représente Noël, la naissance de Jésus – tu peux la colorier !











Paroisse

Lundi 9 Décembre

Maison d'Évangile, de 14h à 16h chez Dominique Mathonnet

Fête de l'Immaculée Conception, Messe à 20h à Notre Dame de la Plaine

Mardi 10 Décembre

Messe à Harmonie, à 10h15

Dimanche 15 Décembre

Confirmation de jeunes, Ste Madeleine à Limeil à 10h30 présidée par Mgr Santier.

Samedi 21 décembre

Maison d'Évangile, à 15h Notre Dame de la Plaine

Samedi 21 décembre

CONFESSIONS de 15h à 18h à Notre Dame de la Plaine

Mardi 24 Décembre

Veillée de Noël à 20h30 à St léger

Mercredi 25 Décembre

Fête de la Nativité à 11h à St léger

Jeudi 26 Décembre

Chapelet de la miséricorde à 15h Notre Dame de la Plaine

Mardi 31 Décembre

Messe d'action de Grâce à 21h & temps festif aux salles

Mercredi 1er Janvier 2020

Messe à 11h à Saint Léger

INFOS

Permanences d'accueil

Père Daniel DEMONIÈRE:

Mardi: 17H30 à 18H30 - Chapelle Notre-Dame de la Plaine*

Jeudi: 18H30 à 20H00 - Salles Paroissiales*

*Possibilité de se confesser

Une équipe d'accueil par des laïcs à votre service

Être à votre écoute... Vous renseigner... Vous accueillir...

Pendant les vacances scolaires, horaire des permanences selon disponibilités. Téléphonez avant de vous déplacer.

Presbytère Église Saint Léger

Tél: 01.45.69.16.33 – Fax 01.45.69.46.55 Lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi: 10H à 12H

Chapelle Notre Dame de la Plaine

Tél/Fax: 01.45.69.54.18

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 16H30 à 18H30

Mercredi I 17h à 19h Samedi : 10H00 à 12H00

Service Évangélique des Malades :

Sœur Geneviève SUZINEAU: 06 44 08 34 85

Préparation au baptême

Danièle GUIRAUD: 06.82.39.74.91

Préparation au mariage

Françoise VANICAT: 01 45 69 73 31

Réservation de salles paroissiales :

Secrétariat : 01 45 69 16 33

Jours et horaires des messes et prières

Messes en semaine

Mardi: 19H00 - Chapelle Notre Dame de la Plaine
Mercredi: 11H30 - Chapelle des Sœurs des Sacré-Cœurs

Jeudi: 8H30 - Chapelle des Sœurs des Sacré-Cœurs

Vendredi: 19H00 - Église Saint Léger

Messes le week-end :

Samedi: 18H30 - Messe anticipée - Chapelle de Notre Dame de la Plaine

Dimanche: 9H00 - Chapelle du Sacré-Cœur du Bois Clary

11H00 - Eglise Saint Léger

Groupes de prière :

Vêpres: 18H30 - Tous les soirs - Chapelle des Sœurs des Sacrés- Cœurs

Lundi et Mercredi: 19H00 - Notre Dame de la Plaine

Adoration: Tous les vendredis 10H00 - 12H00 - Chapelle des Sacrés- Cœurs

Premier dimanche du mois : 17H00 - Église Saint Léger

Equipe du Rosaire :

Le 3ème Jeudi du mois : prochaine rencontre Jeudi 19 Décembre

Équipe du Rosaire ; Jean Michel Wilaumé 06.11.67.96.65 Tous les lundis : 20H30 - Chapelle du Bois Clary

Maison d'Évangile: Lundi 9 Décembre à 14h chez Dominique Mathonnet, Renseignements Dominique 06 67 24 67 95 ou Jocelyne 06 30 65 13 40

⇒ LIEUX DE CÉLÉBRATIONS :

Eglise Saint Léger

1, Place de l'Eglise

Chapelle de Notre Dame de la Plaine (NDP)

5, rue Gaston Rouleau – La Haie Griselle

Chapelle du Sacré-Cœur du Bois Clary

47, Avenue Louis Wallé

Chapelle des Sœurs des Sacrés Cœurs

4, rue de l'Église Tél : 01.43.86.09.83

⇒ LIEUX DE RENCONTRES :

Presbytère 1, rue Mercière Salles Paroissiales 3 Ter, rue Mercière

Aumônerie des jeunes

Collégiens/Lycéens/jeunes professionnels (18-30 ans) 27, rue Léon Révillon - Tél : 01.45.69.15.17